



CC du Pays de Stenay et du Val Dunois (Siren : 200066132)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Stenay
Arrondissement	Verdun
Département	Meuse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	05/10/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Daniel GUICHARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	6 D avenue de Verdun
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	55700 STENAY
Téléphone	
Fax	
Courriel	ccstenay@gmail.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 119
-----------------------------	--------

Densité moyenne 22,86

Périmètre

Nombre total de communes membres : 41

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
55	Aincreville (215500042)	70
55	Autréville-Saint-Lambert (215500182)	42
55	Baâlon (215500257)	293
55	Bantheville (215500281)	121
55	Beauclair (215500364)	91
55	Beaufort-en-Argonne (215500372)	145
55	Brieulles-sur-Meuse (215500786)	323
55	Brouennes (215500836)	154
55	Cesse (215500950)	117
55	Cléry-le-Grand (215508441)	93
55	Cléry-le-Petit (215501198)	187
55	Cunel (215501404)	14
55	Dannevoux (215501461)	232
55	Doulcon (215501651)	457
55	Dun-sur-Meuse (215501677)	669
55	Fontaines-Saint-Clair (215501925)	57
55	Halles-sous-les-Côtes (215502253)	158
55	Inor (215502501)	193
55	Lamouilly (215502758)	96
55	Laneuville-sur-Meuse (215502790)	445
55	Liny-devant-Dun (215502923)	195
55	Lion-devant-Dun (215502931)	174
55	Luzy-Saint-Martin (215503103)	118
55	Martincourt-sur-Meuse (215503236)	67
55	Milly-sur-Bradon (215503384)	167
55	Mont-devant-Sassey (215503459)	98
55	Montigny-devant-Sassey (215503491)	123
55	Moulins-Saint-Hubert (215503624)	179
55	Mouzay (215503640)	722
55	Murvaux (215503657)	144
55	Nantillois (215503756)	64
55	Nepvant (215503772)	87
55	Olizy-sur-Chiers (215503913)	198
55	Pouilly-sur-Meuse (215504085)	183
55	Sassey-sur-Meuse (215504697)	103
55	Saulmory-Villefranche (215504713)	87
55	Sivry-sur-Meuse (215504903)	348
55	Stenay (215505025)	2 721
55	Villers-devant-Dun (215505611)	57
55	Vilosnes-Haraumont (215505710)	229

55	Wiseppe (215505827)	98
----	---------------------	----

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 44

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <p>- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz <i>Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire: passation, avec des entreprises concessionnaires, des actes relatifs à la délégation du service public de distribution d'électricité, représentation et défense des intérêts des usagers dans leurs relations avec les exploitants du réseau concédé, exercice du contrôle du bon accomplissement des missions de service public et contrôle des réseaux publics de distribution d'électricité, réalisation ou interventions pour faire réaliser des actions tendant à maîtriser la demande d'énergies de réseau de consommateurs finals desservis en basse tension, exercice du contrôle de la bonne application du tarif social de première nécessité, perception des sommes dues par le concessionnaire en vertu des cahiers des charges de concession ou allouées par l'organisme de regroupement auquel la Codécom aurait confié l'AODE, , perception de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité dans le seul cas de l'exercice direct et effectif de l'AODE. La charge financière de l'enfouissement ou de la dissimulation du réseau de distribution publique d'électricité sera laissée à la charge des communes membres.</i></p> <p>- Autres énergies <i>Ancienne Communauté de Communes du Pays de Stenay - Énergies renouvelables : études. - Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables en application de l'article L.2224-37 du C.G.C.T.</i></p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Assainissement collectif <i>Soutien à la gestion administrative des dossiers d'opération d'assainissement des communes.</i></p> <p>- Assainissement non collectif <i>Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour assurer, sur l'ensemble des territoires des communes membres ayant transféré la compétence, le contrôle technique du service public d'assainissement non collectif, conformément à la Loi sur l'Eau du 03 Janvier 1992 et à l'arrêté du 6 mai 1996 pour les installations neuves ou réhabilitées. Le contrôle technique comprend la vérification technique de la conception, la vérification technique de l'implantation, la vérification technique de la bonne exécution, la vérification du bon fonctionnement et la vérification du bon entretien des ouvrages d'assainissement non collectif, ainsi que la facturation.</i></p> <p>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</i></p> <p>- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique</p> <p>- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau</p> <p>- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer</p> <p>- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines</p> <p>- Autres actions environnementales <i>toute action visant à favoriser et soutenir la gestion, préservation, réhabilitation et mise en valeur des paysages et milieux naturels. Etude des projets: énergies renouvelables. Création et entretien des infrastructures de charge nécessaire à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables en application de l'article L.2224-37 du CGCT avec possibilité de délégation à un organisme pour lequel l'EPCI adhère.</i></p> <p>- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT</p>

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

études, élaboration, création et gestion des établissements d'accueil à la petite enfance (de 0 à 3-4 ans) répondant aux besoins de garde et d'éveil de type micro crèche, multi accueil, halte garderie. Etudes, construction, entretien et fonctionnement de Maisons de Santé sur le territoire. Etudes, création et gestion d'un chantier d'insertion: chantier d'insertion du Val Dunois ainsi que tout chantier d'insertion à créer ou à reprendre subordonné à l'approbation des instances décisionnelles de l'EPCI. Appui à l'animation et aux services apportés par les associations locales par le biais de subventions, de soutiens et de participation à la vie associative et aux manifestations favorisant la vie sociale, éducative, culturelle, touristique, sportive votées annuellement et suivant un règlement défini par les instances décisionnaires de l'EPCI.

- Activités sanitaires

Ancienne Communauté de Communes du Pays de Stenay Services publics : études, construction et gestion de Maison de Santé. Ancienne Communauté de Communes du Val Dunois - Création et aménagement d'une maison médicale.

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Ancienne Communauté de Communes du Val Dunois - Création et gestion d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance et programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, politique portuaire ou aéroportuaire; politique locale de soutien et soutien aux activités commerciales entretien de bâtiments et locaux dédiés à l'activité marchande afin de développer les activités économiques d'intérêt économique d'intérêt économique, Soutien aux derniers commerces de proximité dans les communes du territoire (étude, aide financière, reprise création), Soutiens directs et indirects (conseil ,études...) aux entreprises commerciales dans le cadre du dispositif ACOR visant à améliorer la visibilité et la modernisation de l'accueil des clients, Actions collectives de dynamisation du commerce local y compris la création ou le soutien de manifestations événementielles, Soutien au développement de filière de circuits courts, Soutien à la diversification des activités agricoles (transformation ,accueil, tourisme), Maintien du dernier commerce viable économiquement au sein d'une commune proposant un service indispensable à la population.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Etudes, construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire. Etudes, construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Etudes, construction, entretien et fonctionnement des équipements publics de l'enseignement élémentaire et préélémentaire.

Etudes, élaboration, construction, entretien et gestion des établissements de cantines et de restauration scolaire pour les écoles primaires et maternelles y compris l'interclasse du midi.

- Activités péri-scolaires

participation aux voyages scolaires et aux classes découvertes selon un forfait annuel fixé chaque année par délibération du conseil communautaire et suivi des cartes de transport. Gestion et fonctionnement des transports scolaires et périscolaires dans le respect de la compétence dévolue à l'autorité organisatrice des transports. Exercice de la compétence périscolaire par le biais d'études, élaboration, construction et gestion de structures d'accueil d'enfants (hors études du soir) les jours scolaires exclusivement et mise en place de mesures d'accompagnement et de partenariats avec divers organismes comme la CAF ou la MSA entre autres. Gestion des procédures contractuelles en lien avec les dispositifs existants en matière de jeunesse, d'enfance....

- Activités culturelles ou socioculturelles

Ancienne Communauté de Communes du Pays de Stenay Vie associative : - subventions aux associations favorisant la vie sociale, éducative, culturelle et sportive votées annuellement par le conseil communautaire lors de l'élaboration du Budget Primitif.

- Activités sportives

Ancienne Communauté de Communes du Pays de Stenay Vie associative : - subventions aux associations favorisant la vie sociale, éducative, culturelle et sportive votées annuellement par le conseil communautaire lors de l'élaboration du Budget Primitif.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de secteur ;

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

La création, l'entretien et la gestion des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire actuelles ou à venir implantée sur le territoire dans les domaines de compétences . Est d'intérêt communautaire la ZAC en cours sur la zone d'activités Les Cailloux et son extension.

- Constitution de réserves foncières

La constitution et gestion de réserves foncières nécessaires à la réalisation des opérations pour lesquelles l'EPCI est compétent.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

Ancienne Communauté de Communes du Pays de Stenay - Gestion et fonctionnement des transports scolaires spécialisés sous mandatement du Conseil Départemental. Ancienne Communauté de Communes du Val Dunois - la gestion et le fonctionnement des transports périscolaires et scolaires élémentaires dans le respect de la compétence dévolue au Conseil Départemental,

- Organisation des transports non urbains

Ancienne Communauté de Communes du Val Dunois Services à la population d'intérêt communautaire : - l'acquisition de véhicules, l'organisation et la gestion des transports collectifs permettant des déplacements à l'intérieur du territoire intercommunal, dans un objectif de maintien de la population en milieu rural. Cette définition de l'intérêt communautaire ne concerne pas les transports scolaires et périscolaires, traités dans le cadre d'une compétence spécifique,

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

l'élaboration du PLUI, Développement local : soutien à la gestion administrative des dossiers, financement des projets privés et publics par la redistribution des enveloppes départementales et régionales arrêtée annuellement par le conseil communautaire, Participation éventuelle aux actions de développement et d'aménagement conduites aux échelles du nord meusien, interdépartementales, interrégionales et transfrontalières, Les actions de promotion et de commercialisation des équipements du territoire en lien avec les politiques et schémas départementaux et régionaux ou les autres actions dans le cadre du PETR et de Synergie Ardennes Meuse, Toute action issues du POCE ou de toute autre document de contractualisation sur le périmètre Synergie Ardennes-Meuse en lien avec le Conseil Régional ou la structure porteuse.

- Etudes et programmation

- L'ensemble des équipements existants ou à venir concourant à l'exercice des différentes compétences de la communauté de communes, dans les domaines : - du développement économique, - de l'aménagement de l'espace communautaire, - de la voirie d'intérêt communautaire, - de l'élimination et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés, - de la politique du logement, du cadre de vie et des services, - de l'assainissement, - du scolaire et du périscolaire, - du tourisme, des loisirs et de la culture, - de la cohésion sociale. re, sont d'intérêt communautaire les études et opérations visant à améliorer la gestion de l'espace et la qualité de l'environnement qui concernent le territoire intercommunal dans sa globalité.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

La Communauté de Communes est compétente en matière d'entretien de voirie dont elle a la compétence: - en agglomération, - hors agglomération, - les ZAC. La Communauté de communes ne réalise pas les travaux de voirie dans le cadre des lotissements privés communaux.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Les actions en faveur de l'emploi, et particulièrement l'emploi des jeunes et/ou éloignées de l'emploi et de la formation; Le soutien à la création d'hébergements touristiques, Politique de développement touristique relative au Chemin de Mémoire ou tout autre projet transfrontalier, interdépartemental, interrégional à l'échelle du Pays (ou du PETR° et/ou en liaison avec les acteurs institutionnels du tourisme, Etudes et réalisation d'opérations dans le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs (sentiers de randonnée, voie verte, signalétique touristique), Création, aménagement, fonctionnement et gestion d'équipements et de zones à vocation touristique, culturelle et de loisirs et la gestion de leur matériel, Recherche d'investisseurs et de gestionnaires privés pour les équipements à vocation touristique, culturelle et de loisirs, Monuments franco-allemands de Luzy-Saint-Martin.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Gestion du parc locatif propriété de la CC ou mis à disposition par les communes (liste annexée aux statuts de la CC)

- Politique du logement social

les acquisitions foncières, les achats et réhabilitations de bâtiments ou de logements communaux ou privés, ainsi que des bâtiments et logements ayant perdu leur vocation et utilisation suite à des décisions communautaires. La CC peut décider de l'intérêt communautaire.

- Action et aide financière en faveur du logement social

la recherche de financements, la création et la gestion de dispositifs favorisant le logement social et incitant les propriétaires privés à louer,

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

La mise en oeuvre et l'animation d'O.P.A.H. et des actions qui en découlent.

- Amélioration du parc immobilier bâti

Ancienne Communauté de Communes du Val Dunois Logement, sont d'intérêt communautaire : - la création, l'achat et la réhabilitation de bâtiments dans le but de réaliser des logements locatifs, - les acquisitions foncières,

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

la gestion d'aides à la rénovation de logements et de façades.

Infrastructures

- Eclairage public

prise en charge de la maintenance/création de l'éclairage public répondant à des critères de recherche d'efficacité dans la gestion du matériel (foyers lumineux, armoires de commandes, assurance du parc électrique, reprise et souscription de contrats et conventions).

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Ancienne Communauté de Communes du Pays de Stenay - Participation éventuelle aux actions de développement et d'aménagement conduites aux échelles du Nord Meusien (Pays et Groupe d'Action Local), interrégionales et transfrontalières.

- Collecte des contributions pour le financement du SDIS

La Codécom se substitue aux communes pour le versement des cotisations au SDIS.

- NTIC (Internet, câble...)

l'acquisition et l'installation d'équipements pour l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication. participation financière de la CC à l'implantation de la fibre optique sur le territoire à hauteur du nombre de prises posées.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
55	SM d'électrification du Nord Meusien (200083590)	SM fermé	8 199
08	SM Synergie Ardenne-Meuse (200018927)	SM fermé	38 027
55	Fédération unifiée des collectivités locales pour l'électricité en Meuse (255502262)	SM fermé	187 527
55	PETR du Pays de Verdun (200088961)	SM fermé	79 679

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)